

REUNION AVEC L'ASSOCIATION VAIROISE LA ZAC DES PECHEURS

Compte rendu
de la réunion du jeudi 14 avril 2011
au siège de la Communauté d'agglomération Marne et Chantereine

Participants :

- Pour l'association de la Zac des Pêcheurs : Mrs ROUSSEAU et TISSEUIL
- Pour la STBC : Mr TANCRAÏ, Directeur ; Mr HUGE, Directeur Adjoint ; Mr LAMBINET, Chargé d'études.
- Pour la Communauté d'agglomération Marne et Chantereine : Mr GARNIER, Vice-Président en Charge des Transports, Déplacements, Liaisons douces ; Mme MILLARD SANCHEZ, Directrice Transports, Déplacements, Liaisons douces.

Demandes / Réponses

- Mrs ROUSSEAU et TISSEUIL font une présentation de la ZAC des Pêcheurs. Il est rappelé que la ZAC des Pêcheurs comptent 220 foyers.
- Les représentants de l'association rappellent que la ZAC des Pêcheurs fonctionne sur la base d'enquêtes systématiques auprès de ses adhérents afin de connaître les besoins et les sujets sur lesquels il convient d'avancer.
- Les échanges de la réunion portent sur les points suivants :
 - Réaffirmation de la nécessité de mieux desservir 1) le secteur de la Zac des Pêcheurs par un passage des bus (ligne C d'APOLO7 et 211 de la RATP) par l'avenue Jean Jaurès ou le boulevard de Lorraine , 2) la zone industrielle de la trentaine et
 - le rétablissement de l'arrêt de la ligne C boulevard de lorraine, cet arrêt de proximité était situé du côté des commerçants et il permettait aux usagés de récupérer le bus après avoir effectué leurs achats.
Sur ces demandes, Mr GARNIER rappelle qu'il est persuadé de leur bien fondé mais, qu'il existe des contraintes politiques et financières importantes...
 - Demande de passage du réseau APOLO7 en Système d'Information Dynamique (SIV) qui constitue un progrès indéniable pour les usagers des transports.
Sur ce point, il est rappelé que la mise en œuvre d'un SIV sur le réseau APOLO7 est en projet (d'ailleurs, d'autres filiales du groupe TRANSDEV sont déjà dotées de ce système) mais, là encore, même s'il existe des financements du STIF pour l'investissement, les coûts de fonctionnement du système sont élevés. Pour le moment, donc, il existe d'autres priorités sur le réseau APOLO7.
 - Demande d'amélioration de la lisibilité des horaires aux points d'arrêt : le système mis en place qui consiste à ne communiquer que l'horaire de passage au point d'arrêt est une bonne chose et a permis de supprimer toutes les autres

informations inutiles, il serait donc intéressant, puisque de la place a été faite, de prévoir des horaires plus gros et plus lisibles.

Sur ce point, le transporteur répond qu'il, sera regardé très précisément ce qui peut être fait dans ce sens.

- Concernant le service APOLO+, les représentants de l'association souhaiteraient qu'il y ait plus de souplesse dans son utilisation : en effet, il est parfois difficile de cibler très exactement l'heure de rendez-vous et les usagers qui craignent de ne pas pouvoir respecter leur engagement (être à l'heure au point de rendez-vous) renoncent à utiliser le service, ce qui est dommage.

Sur ce point, il est rappelé que la gestion des réservations est complexe et que le logiciel actuel ne permet pas cette souplesse.

Mr GARNIER précise toutefois qu'il a lui-même demandé au transporteur d'étudier la possibilité d'une plus grande souplesse de réservation et de prise en charge des usagers le dimanche car, ce jour, le service est particulièrement peu utilisé.

- Les représentants de la Zac des Pêcheurs signalent que l'arrêt Gymnase, situé Chemin des Pêcheurs, suite à des travaux, est resté à son emplacement provisoire et, du coup, est mal positionné. Ils demandent s'il est possible de le remettre à son emplacement d'origine.

Il est confirmé que le chemin des Pêcheurs doit être refait, il devrait donc être possible de profiter de l'occasion pour repositionner l'arrêt.

- Les représentants de l'association demandent à pouvoir disposer de la dernière version des projets de développement (la version présentée au STIF et qui est actuellement en attente de réponse).

Mr LAMBINET s'engage à leur fournir par mail.

□□□